

### Adjoint des cadres hospitaliers

#### Informations sur le concours

Publié le :	13-05-2026
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	17-11-2026

A propos du poste :

Le concours externe comporte :

Une épreuve d'admissibilité sur titres,  
Une épreuve d'admission d'entretien avec le jury.

L'épreuve d'admission au concours externe sur titres consiste en un entretien à caractère professionnel avec le jury :

une présentation par le candidat de sa formation et de son projet professionnel permettant au jury d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues à un adjoint des cadres hospitaliers (durée de l'exposé du candidat : 5 minutes) ;  
un échange avec le jury à partir, d'une part, de la présentation effectuée par le candidat et, d'autre part, d'une mise en situation comportant une question portant sur le programme (durée : 25 minutes).

La durée totale de l'épreuve d'admission est de 45 minutes, dont 15 minutes de préparation pour la question correspondant à la mise en situation ; cette épreuve est notée de 0 à 20 (coefficient 4).

Le programme de l'épreuve d'admission et ses modalités sont précisés en annexe du présent avis de concours. Il est également disponible à l'annexe 1 / I / B de l'arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au premier grade permettant l'accès au premier grade du corps des adjoints des cadres hospitaliers.

#### Informations sur l'établissement

Nom : HOPITAUX CIVILS DE COLMAR  
Ville : 68000 Colmar  
Site Web : <http://www.ch-colmar.fr/>

#### Pour candidater

Date limite de

candidature : 31-07-2026

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature les candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 4 ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le code général de la fonction publique

Pièces à fournir :

A l'appui de leur demande d'admission à concourir, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

Une lettre de candidature motivée (une page minimum, deux pages maximum),

Un curriculum-vitae détaillé indiquant les diverses fonctions occupées, les missions confiées et les périodes d'emploi,

La copie des titre(s) et diplôme(s) certifié(s) conforme(s) à l'original,

Un justificatif de nationalité

Adresse postale  
pour l'envoi des  
candidatures :

Le dossier de candidature doit parvenir, par lettre recommandée, à l'attention de Monsieur le  
Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar – Direction des Ressources Humaines - 39, avenue de  
la Liberté – 68024 COLMAR Cedex.